



SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE



Photo Océane Balacchi

PIERRE SAVELLI

**ENTRETIEN
 EN FORME
 DE BILAN**

interview p5 à 7

1,60€



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
**HAUTE-CORSE,
 DÉPARTEMENT ACCIDENTOGÈNE**
 P8

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3
 OPINION P4 • DETTI È FATTI P20
 SÉLECTION SORTIES P22
 ANNONCES LÉGALES P9



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

D'ISTATI, TUTTU U MONDU
HÈ CUNTENTU...

MI PIACENI,
'SSI VACANZI
LONTANU DA
L'INGORCHI!



ANC'ASSÀ, JU
HÈ MICCA
PETROLIU!



KAMPÀ

SOMMAIRE

OPINION

P4

PIERRE SAVELLI **ENTRETIEN EN FORME DE BILAN**

P5

SÉCURITÉ ROUTIÈRE **HAUTE-CORSE**

P8



ANNONCES LÉGALES

P19

DETTI È FATTI

P20

SÉLECTION DE SORTIES

P22

[f https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle](https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle)
[t https://twitter.com/ICNActu](https://twitter.com/ICNActu)

INFORMATIONS RELATIVES AUX ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Dans le souci de maintenir le service de qualité
que nous assurons pour les annonces
qui nous sont confiées, **nous nous vous rappelons que** c'est
désormais

le mardi avant 16 heures impératives

que nous devons recevoir vos annonces.

Merci de veiller tout particulièrement à vos insertions
avec devis préalables ou conditions particulières...

Pour joindre Albert Tapiero

au service annonces judiciaires et légales

tél. 04 95 32 89 92 – mail: al-informateurcorse@orange.fr

et Bernadette Benazzi à notre secrétariat-comptabilité

tél. 04 95 32 04 40 – mail: gestion@corsicappres-editions.fr

Tragica muntagna

In fin di simana scorsa, dui parsoni novi sò morti andendu à spassighjà pà i chjassi muntagnoli corsi. Dui di più, dui di troppu. Ch'ellu sighi par via di un accidenti o d'una morti naturali, u fenomenu si produci par disgrazia tutti l'anni. È guasgi sempri, spunta un puntu cumunu : tutti quilli, isulani è turisti, chì ani cunnisciutu ssa gattiva sorti erani partuti soli. Essa accumpagnatu quandu omu colla in muntagna faci parti di i primi cunsigli dati da l'autorità cumpitenti, com'è i sirvizi di succorsu. Basta à essa dui da fà ch'ellu ùn accadessi micca u peghju, quand'ella hè pussibili, pà dà l'alerta è andà à circà un aiutu. Parechji raghjoni poni spiegà statistichi di mortalità abbastanza alti. Sò par asempiu numarosi i parsoni chì ùn ani micca u matiriali adattatu pà fà una spassighjata (scarpi in leia cù a pratica vulsuta, panni chì currispundessini à u tempu, stucciu di prima succorsu). Bisognu ad adattà dinò l'itinerariu à a so cundizioni fisica di u mumentu, senza parta duranti ori è ori prima d'essa intrinatu com'ellu ci voli. I cunsigli di i prufizionali (guidi, guardiani di rifughji, uffizi di turisimu, urganisimi di succorsu) sò ancu di primura, prima di parta. Ci voli dinò à sapè, ramintemula torna, chì a metedò cambia in furia in muntagna, è ch'ellu hè essenziali di pighjà i so dispusizioni in cunsiquenza. Prima d'ingaghjassi, avè sempri cù sè un telefoninu caricatu à più pudè ; grazia à l'arnesi GPS di geolocalizzazioni, infurmazioni più pricisi pudarani essa dati in casu d'uparazioni di ricerca. Tutti ssi cunsigli simplici è abbastanza evidenti s'appiegani, di sicuru, à tutti quilli chì ùn cunnoscini micca u mezu induv'elli contani d'evuluà, ma dinò à i parsoni ditti cunfirmati, postu chì un dannu pò sempri accada malgradu tuttu, puru essendu avvezzi à i lochi è à a pratica spurtiva. Senza pratinzioni, spiremu chì ssi pochi filari pudarani parmetta di salvà viti, chì a muntagna devi firmà un piacè, è micca un locu di dolu... ■ **Santu CASANOVA**

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95
 Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION 21, Cours Napoléon • BP 30059 • 20176 AJACCIO Cedex 1
 Tél. 04 95 32 89 95

RÉDACTION

- Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr
- 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris
- 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, PG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0324 | 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPCR • Fondateur Louis Rioni •



La grande rentrée

Plus que quelques jours avant la rentrée. Pas celle des parents et enfants qui peuvent toujours profiter de la longue récréation estivale. Mais celle qui le 21 août prochain concerne plus de 500 écrivains espérant que leur roman occupera une place de choix non pas sur un banc mais un étal.

Tous vont devoir convaincre les professionnels du livre – qui auraient dû s'acquitter d'une lecture de près de 10 romans par jour cet été pour être totalement objectifs envers cette nouvelle promotion – et les plus ou moins grands lecteurs qui s'informeront, liront et écouteront, ou pas, les critiques des premiers pour exprimer leur verdict d'ici quelques semaines. Certains, dans ces 500, prometteurs de belles lectures et/ou de financières retombées bénéficieront du prompt renfort de leur maison d'édition pour occuper les premiers rangs de cette nouvelle classe.

D'autres, bien plus nombreux, pour ne pas être rapidement oubliés, devront faire voir d'autres mondes, entendre d'autres voix lors de rencontres intimistes et chaleureuses dans de petites librairies mais aussi plus impersonnelles et glacées dans de grandes surfaces dites culturelles. Ils devront défendre souvent seuls leur roman écrit le jour, réécrit la nuit afin qu'il soit porteur de ce souffle enchanteur bien plus puissant que le vent bruyant de notre quotidienneté. Quelques-uns seront couronnés de succès, d'autres verront leurs efforts réduits à néant. La faute à une écriture mal maîtrisée, peut-être ; à un rendez-vous manqué avec le lecteur, certainement ; mais surtout à une rentrée des classes surchargée qui laisse peu de temps à certains romans de grandir et à leurs auteurs d'être re/connus.

Alors à quelques jours d'un moment important dans le monde littéraire aussi magique qu'impitoyable, c'est avant tout à ces écrivains en devenir, à découvrir, que je souhaite mon premier « bonne rentrée ». ■ **Dominique PIETRI**

IL FALLAIT LE DIRE « Bien sûr, c'est une contradiction de vouloir à la fois limiter drastiquement l'usage de l'avion, refuser le futur terminal T4 et prendre un vol pour Tokyo pour moins d'une semaine sur place. Et pourtant ces voyages sont nécessaires. Il est illusoire de croire que l'on peut construire des solidarités internationales en restant derrière son ordinateur. Notre internationalisme a besoin de rencontres humaines » a plaidé sur son blog **Danielle Simonnet**. La députée Insoumise a été vivement critiquée, notamment sur les réseaux sociaux, pour s'être envolée vers Tokyo afin d'y participer à la première rencontre des collectifs contre l'organisation des Jeux Olympiques de 2020 (mais aussi ceux de Paris en 2024 et de Los Angeles en 2028). Évidemment. Osons nous demander toutefois si la planète n'a pas encore plus besoin de gens qui savent profiter au maximum des possibilités offertes par les visio-conférences et autres systèmes de messagerie vidéo. Seule certitude, ce dont elle regorge, c'est de « responsables » politiques qui estiment que leurs idées les affranchissent des règles communes et des contingences propres à toute l'humanité.

En a-t-elle réellement besoin ? « *That is the question* », aurait dit Shakespeare, rejoint par Camilleri et son « *Questo è il buslissu* ». ■ **EP**

H U M E U R

EN LIBERTÉ TRINQUONS!

Il était une fois, à Montpellier, un enseignant émérite qui, du haut de sa chaire, professait pour présenter sa théorie de l'urgence différée : « *En médecine, il n'y a jamais d'urgence. Il n'y a que des gens pressés.* » L'aphorisme avait pour but de choquer les auditeurs. Toutefois, au delà de la provocation, le propos cynique s'appuyait sur du vécu. Du reste, tout praticien ayant un minimum de bouteille vous contera, un jour ou l'autre, son anecdote du patient qui, affligé d'un cor au pied depuis lurette ou d'un prurit anal chronicisé, décidait un dimanche, la nuit, de préférence, que son cas nécessitait toutes affaires cessantes la présence de la Faculté à son chevet. Caricature à gros traits... Il en va pourtant ainsi de façon courante. On ne peut le nier. C'est toujours le patient qui se décide à consulter, de but en blanc. Le fait existe depuis que la médecine existe. Il est admis. Par tous. Y compris sous les armes, où le bidasse de base avait droit de se faire inscrire, sur un registre adéquat, pour accéder à la consultation du jour auprès du médecin-major. Lequel était tenu, en cas de consultation dite « non motivée », de signaler le cas au chef de corps, icelui se chargeant de prendre les sanctions idoines. Nous laissons à chacun le soin d'évaluer avantages et inconvénients de pareilles méthodes et d'en tirer des applications pratiques pour désengorger les salles d'attente des urgences en milieu hospitalier. Cela dit, face à ces services encombrés, un personnel exténué, des équipements insuffisants pour répondre à la demande, il faut se garder de voir en tout patient le pelé, le galeux d'où viendrait tout le mal. Non, le patient est toujours victime. Douleur physique ou mentale, son désir d'être soulagé, rassuré, repose sur du concret. Il doit donc être pris en charge au prorata de ses besoins. Sans oublier que, dans tous les cas, toute attente aggravera son angoisse. Il fut un temps où cette prise en charge de base était assumée en amont par des femmes et des hommes. Ils étaient connus sous l'appellation contrôlée de « médecins généralistes ». L'espèce s'est raréfiée. Au point de disparaître en certaines régions pour laisser place à des déserts médicaux et à une flagrante inégalité des chances en matière de soins entre êtres humains sur le sol français. Depuis, coïncidence (?) les services d'urgence sont débordés et souffrent doublement de ne pouvoir assumer leurs rôles. Sans aller jusqu'à dire que Mme Buzyn traite leur cas par le mépris, préconise qu'il soit, pour pareilles carences, « *urgent d'attendre* », ou dispense çà et là quelques soins palliatifs, un constat s'impose : les Urgences sombrent dans un coma vigile. Il faudrait sans plus attendre se porter à leurs chevet. Ecouter et entendre leurs doléances. Poser un diagnostic. Proposer un traitement, dans la mesure du possible. Car, héritage de gouvernements autistes, le personnel médical et paramédical faisant défaut à l'heure actuelle ne pourra être trouvé un 14 juillet sous les sabots des chevaux de la Garde républicaine. Il faudra, passage obligé, revoir la formation des médecins français. Le généraliste devrait pouvoir reprendre toute sa place dans le schéma médical français. Faute de quoi et au gré d'une actuelle tendance, apprêtez-vous à voir s'épanouir de plus en plus de savants : cardiologues exclusivement compétents en troubles de la repolarisation, ophtalmologistes voués à la pathologie des yeux vairons, sexologues hyper pointus sur les relations de la trompe gauche et du testicule droit. Exemples parmi tant d'autres... Il restera, triste dommage collatéral mais témoin du passé, un fœtus de généraliste conservé dans un bocal étiqueté, sur une étagère du musée de la Médecine à la Faculté de Montpellier. Adonc, tout homme bien portant étant un tumoral qui s'ignore, patients en puissance, trinquons sans attendre à une santé qui nous est chère : la nôtre ! ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

PIERRE SAVELLI **ENTRETIEN**
EN FORME DE BILAN



Photo Océane Baldoocchi

À quelques mois des élections municipales de mars 2020, Pierre Savelli, maire de Bastia depuis janvier 2016 suite à l'élection de Gilles Simeoni à la présidence du Conseil exécutif de Corse, dresse le bilan de cette première mandature nationaliste à la tête de la deuxième ville de Corse. Il évoque sa vision pour l'avenir de Bastia, son futur port ainsi que la place du maire dans la société.

Propos recueillis par Christophe GIUDICELLI



«La ville dont nous rêvons et que nous sommes en train de construire, c'est une ville dans laquelle il y aurait le moins de personnes en état de précarité. »

À quelques mois de l'échéance municipale, quel bilan faites-vous de cette mandature ?

On a essayé de mettre en place des « process » transparents en termes d'embauches, d'organisation, de respect des carrières des agents. Ce qui n'avait pas toujours été le cas. Ensuite, nous nous sommes consacrés à la réalisation de projets qui étaient déjà lancés par l'ancienne municipalité – nous n'avons jamais dit le contraire – à modifier ceux qui avaient été mal imaginés, les transformer, et les lancer, comme le projet du parking Gaudin. Puis nous avons imaginé les projets que nous allions réaliser. Au bout de trois ans, on peut être fiers de dire que l'Aldilonda [ndr: la passerelle qui contournera la citadelle de Bastia] sera probablement livrée en début de l'année prochaine tout comme le Mantinum [ndr: l'ascenseur qui doit relier le vieux port à la citadelle]. Le projet de l'îlot de la poste avance. Je ne peux pas tous les citer, beaucoup de travaux ont été faits, il en reste beaucoup à faire.

Il y a aussi l'aspect social : nous avons conscience que beaucoup de Bastiais souffraient et souffrent encore. On a voulu mettre une fin radicale aux anciennes pratiques et se demander comment on peut imaginer une nouvelle politique sociale qui sortira de l'assistanat et qui ira vers l'émancipation. C'est-à-dire permettre aux personnes qui sont dans la difficulté de pouvoir être un jour autonomes. Cela marche quand il s'agit de personnes relativement jeunes. Quand il s'agit de personnes âgées, notre rôle est de les accompagner.

Quel bilan personnel faites-vous de votre mandat de maire de Bastia ?

Quand on est maire, on est maire 7 jours sur 7, 365 jours sur 365. Quand on est un vieux militant amoureux de sa ville et de ses habitants ce n'est pas un sacrifice, c'est une chance.

En 2014, les Bastiais ont élu Gilles Simeoni maire de Bastia. Le 7 janvier 2016, le conseil municipal fait de vous le nouveau maire de Bastia.

A-t-il été facile de se faire accepter par les Bastiais et de s'imposer comme maire auprès de la population ?

Je pense qu'il y a plusieurs types de Bastiais. Ceux pour qui cela n'a pas posé de problème. Ils savent que le maire, c'est souvent la tête de la liste qui est élue. Aujourd'hui, avec le non-cumul des mandats, un maire peut laisser son mandat pour un autre. C'est arrivé dans beaucoup de villes de France. La légitimité, ce n'est pas quelque chose qui se décrète. C'est quelque chose qui se construit. J'ai dit un jour : « Je n'ai pas acquis la légitimité, je l'ai prouvée, je l'ai renforcée ». Quand on est élu, on est légitime, mais encore plus si derrière on prouve qu'on l'est.

Je pense que c'est ce que j'ai fait en travaillant au quotidien avec les équipes, l'administration et les élus.

Bastia est la première grande ville de Corse avec une municipalité nationaliste. Quels ont été les rapports avec l'État ?

Les rapports du maire nationaliste avec l'État sont souvent liés aux rapports qu'a la majorité nationaliste avec l'État, sauf qu'il y a plusieurs dimensions dans les rapports qu'ont les élus nationalistes avec lui. Il y a l'aspect politique, qui est souvent compliqué. On a bien vu que d'un côté, il y a une volonté des élus nationalistes de ne pas reculer sur leurs revendications et de l'autre, une crispation de l'État qui fait que, sur ces points-là, on n'avancera pas rapidement. C'est triste à bien des égards, pour la langue corse, pour la révision constitutionnelle également et surtout pour les prisonniers. Ces problèmes-là, ils existent. Pour autant, doivent-ils empêcher le maire de Bastia d'avancer sur des dossiers structurants ou le financement des projets ? La réponse est non et sur ces aspects-là, même si nos rapports avec l'État se sont un peu crispés après et autour de février 2018, ils sont aujourd'hui au beau fixe.

L'opposition a souvent reproché à la majorité municipale le manque de projets...

Soit ils nous disent, « vous manquez de projets », soit ils nous disent, « vous ne nous informez pas de vos projets ». Ni l'un ni l'autre n'est vrai. Aujourd'hui, il y a le parking Gaudin, même si c'est l'opposition qui en a parlé, quand on est arrivés, c'était des classeurs vides. Il n'y avait rien dedans. L'Aldilonda, c'est nous, Mantinum c'est nous. L'opposition dit que la chapelle de l'Annonciade, l'Octroi, l'avenue de la Libération sont ses projets. Oui, ce sont des projets à eux, qui datent d'il y a 30 ans... mais qui n'ont jamais été faits. On a réalisé une partie de leurs projets, mais on fait aussi les nôtres. On va être clairs, ce qui nous manque aujourd'hui et ce qu'on aimerait faire sur 5 ou 10 ans, on ne pourra pas le faire assez vite. Nous sommes une ville pauvre, avec peu de recettes et quand on est arrivé à 25 M€ d'investissements, on est arrivé au bout.

Quelle est votre vision pour Bastia ?

La ville dont nous rêvons et que nous sommes en train de construire, c'est une ville dans laquelle il y aurait le moins de personnes en état de précarité. Il y a en trop aujourd'hui. Le projet Anru [Agence nationale pour la rénovation urbaine] est fait pour que des personnes en difficulté qui habitent des logements dans lesquels des travaux n'ont pas été effectués depuis 50 ans – sauf ceux qu'elles ont réalisés elles-mêmes – puissent avoir des logements adaptés à leurs besoins.



« Pour améliorer l'attractivité, il faut déjà empêcher que de grands pôles commerciaux se construisent en périphérie des villes. »

En termes de précarité et de politique sociale, il faut aussi qu'il y ait de moins en moins de chômage. Nous sommes candidats pour la démarche Territoire zéro chômeur de longue durée. Il faut aussi créer un développement économique.

Ensuite, il y a le cadre dans lequel les habitants vont évoluer. Le centre-ville de Bastia, c'est un centre ancien, patrimonial et on imagine que la voiture n'y a pas sa place ou peu. On va créer des transports en commun. De ce côté-là, on a un lien incroyable, qui est celui qui va de la gare de Bastia à la gare de Casamozza. Si on prolonge les rails de deux kilomètres, nous pourrions obtenir un tram, qui reliera Toga à Casamozza.

Comment rendre la ville de Bastia plus attractive?

Pour améliorer l'attractivité, il faut déjà empêcher que de grands pôles commerciaux se construisent en périphérie des villes. On ne va pas revenir en arrière. Ce qui a été fait dans les années 1970 a été fait en pensant que c'était la panacée et que ça allait changer les villes. Notre idée à nous, c'est de dire que le commerce de proximité va rendre la ville attractive, mais pour que ce commerce s'installe, il lui faut la garantie que ça va marcher. Afin que le centre-ville retrouve de la vitalité, il faut déjà créer des liens pour que les gens puissent venir et pas nécessairement en voiture. Quand vous avez mis 10 voitures dans une rue, c'est 10 clients. Un train, c'est 400 personnes.

Quelle est la place de Bastia en Corse à l'heure actuelle?

Bastia a connu un XIX^e siècle très riche. C'est l'après Deuxième Guerre mondiale qui a été compliqué. Ce qui a été plus compliqué encore, c'est quand il y a eu la bi-départementalisation, en imaginant que Bastia comme siège du Conseil général de la Haute-Corse soit une embellie pour notre ville. On constate que le déclin a commencé ici. Ensuite, la création de la Collectivité territoriale de Corse a accentué ce décalage entre Bastia et Ajaccio. Nous, ce qu'on aimerait aujourd'hui avec la mise en place de la nouvelle collectivité unique, c'est que la ville de Bastia ait un rôle important et qu'elle retrouve son dynamisme d'antan. Que ce ne soit pas une ville qui vive dans la nostalgie mais qui se projette vers l'avenir et je pense que nous avons tous les atouts pour le faire.

De quelle manière?

En faisant que Bastia reste le centre de l'agglomération, et reste le principal pôle culturel de Corse. On n'a pas un potentiel foncier extrême-

ment important, mais il faut essayer d'encourager les jeunes couples à venir s'installer, en mettant en place tous les leviers qui sont à notre disposition. Favoriser l'installation de médecins, mettre l'accent sur les écoles. Créer toutes les conditions pour que la ville soit attractive pour tous.

Qu'en est-il concernant le projet du port de Bastia?

Bastia est déjà le premier port de Corse avec 60% du fret. La réflexion sur le port a été relancée à la Collectivité de Corse avec la présentation de trois scénarii : l'agrandissement du port actuel, le projet de la Carbonite et le projet Portu novu. Les réflexions doivent porter sur le fait de déterminer quel est le meilleur projet, sans faire l'impasse sur les études environnementales. On ne peut pas non plus faire l'impasse sur la question des moyens de transports du XXI^e siècle, la conteneurisation ou non? Aujourd'hui, 36 000 remorques arrivent à Bastia chaque année, seulement 7 000 repartent pleines. Si on arrive à remplir 15 000 remorques qui repartent pleines, cela veut dire qu'il n'y aurait plus 36 000 remorques qui entreraient. À ce moment-là, le nombre de remorques serait diminué, le port doit-il être plus grand ou moins grand? La question est : comment imagine-t-on la Corse de demain? Si on imagine que ce sera la Corse d'aujourd'hui avec 330 000 habitants et la même production agricole, il faudra un grand port car on sera de plus en plus dépendants. Si on est moins dépendants, comment le port doit-il être dimensionné? Cette réflexion, il faut l'avoir.

Le projet de loi relatif à « l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique » a été présenté en Conseil des ministres le 17 juillet. Quel est votre sentiment à ce sujet?

Il faudrait peut-être réformer le statut d'élu et celui de maire. Ce n'est pas qu'on se plaint, mais c'est un poste à lourdes responsabilités. Quand on compare ce mandat à celui de député, ça n'a rien à voir en termes de responsabilité. Que ce soit le maire d'un petit village, ou le maire de Paris, c'est un statut qui mérite d'être renforcé et conforté. C'est le mandat, à mon sens, le plus important. C'est le mandat qui fait l'interface entre la population et l'hôpital, l'office HLM, ou encore la police. Dans ce projet, on parle de compétences, mais on ne parle jamais de moyens. Il ne peut y avoir un renforcement des compétences du maire quand il n'y a pas de moyens. ■

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LA HAUTE-CORSE, HAUTEMENT ACCIDENTOGÈNE



Photo Claire Giudici

Des voitures réputées plus sûres, soumises à des contrôles techniques rigoureux, une vitesse limitée à 110 km/h sur la «4 voies» mais oscillant partout ailleurs entre les 80 km/h réglementaires et des passages réguliers de 70 à 50 km/h, voire moins...

Pourtant, les routes corses restent meurtrières et la Haute-Corse, comparativement au nombre de ses habitants, est une des zones les plus accidentogènes de France.

«Le nombre d'accidents, sur les routes de Haute-Corse, et pire encore, le nombre de tués est en nette augmentation par rapport à 2018, souligne François Ravier, préfet de Haute-Corse. Pourtant, personne ne souhaite mourir. Ni tuer son prochain. En essayant de protéger tout simplement sa vie on protège aussi celle des autres: majoritairement, les accidents sont dus au non-respect des limitations de vitesse et des règles de sécurité routière.» Il assistait, le 26 juillet dernier, à un contrôle routier mené sur la RT 11 au rond-point de Vescovato; une vingtaine de militaires de la gendarmerie avaient été déployés pour cette opération. La «4 voies» Bastia-Vescovato est sans doute la seule route de l'île où la vitesse est limitée à 110 km/h. Ce jour-là, la circulation – généralement assez fluide – était particulièrement embouteillée. Pourtant, les gendarmes ont relevé 23 excès de vitesse et parmi eux, un motard qui venait d'arriver en Corse par bateau a été contrôlé à 216 km/h, avec un taux d'alcoolémie de 0,55 mg/l et un dépistage positif aux stupéfiants. Il a immédiatement été placé en garde à vue et sa moto a fait l'objet d'une mise en fourrière administrative pour une durée de 7 jours.

En Haute-Corse, les chiffres faisaient état, au 30 juin, de 160 accidents de la route, 11 morts et 212 blessés. Depuis, trois autres décès sont à déplorer, et le nombre de blessés n'a cessé de croître. Pour la seule journée du 4 août, la série a débuté à 11 h à Penta-di-Casinca par une collision entre deux véhicules: un blessé léger âgé de 30 ans. Elle s'est poursuivie à 11h26 avec une sortie de route à Castellare-di-Casinca qui a fait trois blessés, âgés de 76 ans, 70 ans et 16 ans. Puis à 11h35 à Cervioni, sur la route qui mène au village, un homme de 76 ans a été légèrement blessé dans une collision entre deux véhicules. À 14h10, à la sortie sud de Bastia, un piéton a été renversé par une voiture. À 14h15, à la hauteur du col de Teghime, une femme de 54 ans a fait une chute à vélo et a dû être évacuée

sur l'hôpital. Un peu plus tard, à Olmeta-di-Capi Corsu, un homme de 66 ans est blessé. Une série qui illustre les statistiques publiées par les préfectures insulaires: il n'y a pas de classe d'âge ou de catégorie de véhicule plus concernée qu'une autre. «Tous les types de personnes sont concernés, aussi bien celles qui ont des années de permis que les débutants, note le colonel Pezza commandant le groupement de gendarmerie. Même si le nombre de mort sur les routes est passé de 30 000 à 3 000 depuis les années 70, il reste des gens qui ont encore des comportements problématiques. Outre la vitesse, l'alcool et les stupéfiants sont une cause importante d'accidents dans l'île.»

Les comportements des conducteurs sont-ils seuls responsables? Concernant les 11 accidents mortels en Haute-Corse au 30 juin, 5 étaient dus à la vitesse, 2 à l'alcool, 1 aux stupéfiants et 3 à des causes indéterminées. Les zones les plus concernées, depuis des décennies, malgré les travaux réalisés, restent les mêmes: l'axe Bastia-Porto-Vecchio, et Bastia la Balagne. Avec des points noirs, notamment Funtanone di Vignale, actuellement en travaux. ■

Claire Giudici

En 2009, la Corse-du-Sud et la Haute-Corse se plaçaient respectivement aux 1^{er} et 3^e rangs des départements de France métropolitaine concernant le taux de tués à la suite d'un accident de la route [source: ARS de Corse, Analyse de la morbi-mortalité en région Corse, 2012].

Les chiffres pour la Corse-du-Sud font état, pour 2018, de 258 accidents corporels, 314 blessés et 10 personnes tuées. Pour 2019, le bilan arrêté à fin juin était de 109 accidents, 48 blessés et 5 personnes tuées: 2 étaient des piétons, 2 circulaient à bord d'un véhicule léger et 1 circulait sur un deux-roues. ■ NU

TERRITOIRES

Et Peri entra dans le PNRC

Le 7 août, la commune de Peri est officiellement entrée dans le périmètre du Parc naturel régional de Corse (PNRC)-Parcu di Corsica. Créé le 12 mai 1972, le PNRC est un des premiers parcs naturels régionaux français. Il concerne aussi bien des communes de l'intérieur que des communes dotées d'une façade littorale. Début 2014, l'Assemblée de Corse a délibéré en faveur de la révision de sa charte, élargissant son périmètre à 26 nouvelles communes rurales corses, le portant ainsi à un total de 171 communes. Trois ans plus tard, une nouvelle délibération de l'Assemblée de Corse étend encore le périmètre à d'autres communes, dont Peri. La charte et le nouveau périmètre sont actés par décret le 21 novembre 2018 et en mars 2019, le comité syndical du PNRC-Parcu di Corsica actualise ses statuts afin d'intégrer les nouveaux membres dans le collège des communes qui siègent au syndicat mixte en charge de la gestion du parc. Etablie pour 15 ans, la charte du parc s'articule autour de trois grands axes: renforcement de la protection et de la gestion de la montagne corse; contribution accrue au développement durable du milieu rural; préservation de la biodiversité et du paysage littoral. L'entrée de Peri dans le PNRC tient à diverses raisons. Outre la volonté politique de sa municipalité d'intégrer ce périmètre et la présence d'un patrimoine historique et naturel «typique» (moins notable ni même vraiment évident dans certaines zones urbanisées de sa plaine, il est vrai), il se trouve que Peri est la seule commune de Corse-du-Sud à s'être dotée d'une charte paysagère communale. Le village proprement dit, cœur historique du territoire, a fait l'objet de diverses mesures de préservation et de valorisation, avec notamment un chantier d'enfouissement de l'intégralité des réseaux d'électricité et de téléphonie, initié en 2008 et dont la dernière phase a été lancée en mai dernier. Avec le soutien de la Communauté d'agglomération du pays ajacien (Capa), dont elle est membre, Peri a également entrepris la réalisation d'un sentier labellisé «sentier du patrimoine». L'intégration de Peri concerne exclusivement la partie supérieure de la commune, du village vers la montagne, une superficie de 17, 04 km² sur un total de 23,65 km², soit 75% de la superficie communale. ■ NU



Photo PNRC

CHARTRE UNE PLAGE SANS PLASTIQUE

Poggio-Mezzana se porte volontaire

Le 5 août, à La Seyne-sur-Mer, Brune Poirson, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, a présenté une charte d'engagement intitulée «*Une plage sans déchet plastique, pour des communes littorales éco-exemplaires*». Elaborée avec l'Association nationale des élus du littoral (Anel), la charte fixe des critères d'engagement concrets et communs à chacune des communes signataires. Plus précisément, elle comprend une série de 15 engagements, répartis en trois volets. D'abord, la sensibilisation, de la mobilisation des acteurs économiques à l'information des usagers en passant par l'accompagnement des acteurs de l'hébergement touristique et des loisirs nautiques aux bonnes pratiques ou à la mobilisation des commerçants afin de les encourager à ne plus distribuer d'objets en plastique à usage unique tels que sacs, pailles, gobelets, couverts, ballons... Puis la prévention, avec par exemple l'intégration du zéro plastique dans les cahiers des charges des événements municipaux, la promotion de l'utilisation de matériaux durables ou encore l'expérimentation de la consigne sur les contenants alimentaires avec des restaurateurs volontaires. Enfin, les actions de ramassage, nettoyage, collecte et tri des déchets: il peut s'agir de la mise en place d'un nettoyage raisonné des plages, de la promotion, de l'organisation d'événements citoyens ou tout simplement d'adapter la fréquence de ramassage à la vitesse de remplissage des poubelles.

Les villes signataires doivent s'engager dans chacun des trois volets. Les avancées de chaque commune seront évaluées en fonction de trois paliers: 5, 10 ou 15 engagements réalisés. «*Le niveau local est primordial*», a souligné la secrétaire d'Etat. *De nombreuses collectivités sont déjà très engagées et l'objectif de cette charte est de les valoriser, de les regrouper et de pousser celles qui le souhaitent à en faire de même.* Parmi les communes qui ont d'ores et déjà manifesté le souhait de signer la charte dès cet été, celle de Poggio-Mezzana, dans la Communauté de communes de la Costa Verde. ■ NU

ÉCHECS

Marc'Andria Maurizzi en équipe nationale

Photo Ligue corse d'échecs

Il est désormais le plus jeune joueur d'échecs de l'histoire à être sélectionné dans une équipe nationale. À 12 ans et 3 mois, Marc'Andria Maurizzi, membre de la Ligue corse d'échecs, a été choisi par Igor Nataf, nouveau capitaine-sélectionneur de l'équipe de France d'échecs pour être un des cinq joueurs qui, du 23 octobre au 3 novembre 2019, représenteront la France durant le Championnat d'Europe d'échecs des nations à Batumi, en Géorgie.

Peu auparavant, Marc'Andria Maurizzi avait accédé au titre de maître international (MI), titre attribué à vie par la Fédération internationale d'échecs, en remportant à Metz un «tournoi à normes» organisé du 24 au 28 juillet. En effet, les titres de M.I et grand maître international (GMI) sont généralement obtenus en accomplissant des performances de haut niveau, les «normes», qui ne peuvent être réalisées qu'au cours d'épreuves particulières, les «tournois à normes» ou dans les opens internationaux et compétitions par équipes. Trois normes sont nécessaires pour l'obtention d'un titre de MI. Marc' Andria Maurizzi avait remporté la première à l'âge de 11 ans. ■ NU

La sélection de la rédaction

Un étrange cabinet de curiosités

Apparus à la Renaissance, très en vogue au XVIII^e siècle, les cabinets de curiosités, également appelés «chambres des merveilles» préfigurèrent sans doute nos actuels musées, muséums et jardins botaniques. Le terme de «cabinet» pouvait recouvrir des réalités très diverses, dans la mesure où il pouvait, en fonction des moyens financiers du collectionneur, s'appliquer tout autant à un meuble qu'à une vaste pièce voire, pour les plus riches, un appartement dédié. Mais, simple armoire ou grande chambre à proprement parler, le cabinet de curiosités traduisait un même désir de thésauriser, observer, s'émerveiller et chercher à comprendre les mystères de la création, que celle-ci soit attribuée au divin, à la nature ou soit le fait de l'homme. Ainsi y trouvait-on entreposés et exposés *naturalia* (fossiles, minéraux rares et/ou étranges animaux empaillés, insectes, squelettes, carapaces, cornes ou défenses d'animaux, herbiers...), *exotica* (plantes et animaux exotiques), *artificialia* (objets créés ou modifiés par l'homme: mobilier archéologique, camées, œufs peints ou sculptures sur ivoire...) et *scientifica* (instruments scientifiques ou résultant d'un savoir-faire technique: automates, appareils de précision...). La propension à collectionner se doublait souvent d'un souci de diffusion, de partage des découvertes, savoirs acquis et hypothèses, notamment par la réalisation de catalogues. L'exposition proposée par le musée de l'Alta Rocca emprunte aux cabinets de curiosités «l'idée d'un croisement entre le naturel et l'artificiel, l'art et l'histoire naturelle, l'étrange et le merveilleux». Elle présente un ensemble d'œuvres d'artistes contemporains (Do Benracassa, Célia Cassai, Julie Beretti, Marc Colonna d'Istria, Jean Monestié, Pascale Fauré) qui semblent à première vue former une collection on ne peut plus hétéroclite, mais qui sont pourtant chaînées les unes aux autres. Le fil conducteur est un livre, tel un catalogue de merveilles, retrouvé par un archéologue des temps futurs, dans une autre dimension spatiale. De ses feuillets écornés, s'échappent des créatures et des créations qui s'animent et se racontent, au fil de textes de Lora Ka et Marie-Ange Vanni.

Jusqu'au 31 décembre. Musée de l'Alta Rocca, Levie. ☎ 04 95 78 46 34



Scontri musicali corde à anima

Commune classée et seule commune entièrement montagnarde du Cap Corse, Olcani possède un patrimoine religieux original: outre son actuelle église paroissiale, San Roccu, elle abrite une chapelle romane du début du X^e siècle dédiée à San Quilicu, une chapelle du XVIII^e placée sous le vocable de San Ghjuvanni-Battista ainsi qu'un ensemble original constitué par l'ancienne église paroissiale Sant'Andrea, un presbytère, les restes d'un beau bâtiment autrefois occupé par la confrérie Santa Croce et l'un des très rares clochers-mur du Cap Corse. Fondée en janvier 2004, l'association Sant'Andria s'est donné pour but d'œuvrer à la sauvegarde et la rénovation du patrimoine culturel et historique d'Olcani. Elle vient ainsi soutenir les efforts de la municipalité, qui s'est pour sa part engagée à «*préserv*er les mémoires matérielles et immatérielles du village». C'est dans cette optique qu'une équipe de bénévoles s'est rassemblée autour de l'initiative portée par Antonin Le Faure, jeune altiste désigné en 2010 Artist of Tomorrow lors du Bowdoin international music festival et lauréat du concours international de la Fondation Maurice Ravel en 2017. Il s'agit de proposer une série de concerts conjuguant musique classique – et plus particulièrement le répertoire composé pour des instruments à cordes – et musique traditionnelle corse, qui sont autant de prétextes à mettre en valeur le patrimoine religieux de la commune. Le 9, à 18h, la chapelle San Quilicu accueille un récital pour violon et alto, interprété par le duo Parenu fole. Le 14, à 18h, le violoncelliste Charbel Charbel se produit à San Roccu. Le 17, à 20h, à Sant'Andria, la soirée réunit les cordes du Quartettu di Capicorsu et les voix la Cunfraterna di San Carlu. Tous ces concerts font appel aux dons libres du public, et les sommes recueillies iront à la sauvegarde du patrimoine communal. Chaque soirée sera suivie d'un moment convivial.

Les 9, 14 et 17 août. Olcani. ☎ 04 95 37 85 35



Musicales d'Isolella

Organisé par l'association I Tre Arti, ce festival fait, chaque été à la mi-août, se côtoyer rock, jazz, funk, musique classique, chanson française, groupes insulaires ou internationaux, artistes émergents ou confirmés. L'ambiance se veut conviviale voire familiale. Cette édition voit le festival élargir son terrain de jeu, en proposant deux soirées hors-les-murs. Il s'ouvre cela dit à domicile, à l'Espace Isolella, le 15, à 22h, par une soirée rock avec le groupe Plus à l'Ouest. Le 16, à 20 h30, changement de registre et de décor avec un récital de musique classique donné à la belle étoile au cœur de la pinède de L'Isolella par un trio à cordes formé spécialement pour l'occasion. Retour à l'Espace Isolella le 17 à 21h30, avec un concert du trio Incantèsimu, repéré dans The Voice. Le 18, à 21h30, la place du village de Pietrosella est le cadre tout désigné pour une soirée en mode cabaret avec I Mantini et Hubert Tempête.

Du 15 au 18 août. Pietrosella. ☎ 04 95 53 50 50 & www.pietrosella.fr



Symboles, emblèmes et allégories

PROLONGATION
JUSQU'AU
31/08
2019

LA FIGURE DI A CORSICA

© CoC, Musée de la Corse / Gaëtan Laroche

Museu di a Corsica
Jean-Charles Colonna
Citadella di Corti

01/08 → 30/03
2018 2019

M
MUSEU DI
A CORSICA

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÈ DE **CORSE**

04.95.45.25.45 / museudiacorsica@isula.corsica

www.musee-corse.com

ME LES MUSÉES DE CORSE



**CORSE
PISCINE
& SPAS**
WWW.SPASCORSE.COM

**DU 30 AOÛT
AU 8 SEPTEMBRE**

SHOWROOM - PLUS DE 30 SPAS EXPOSÉS

PORTES OUVERTES

**SPAS, SAUNAS, HAMMAMS
PISCINES**

Villeroy & Boch
1740

Direct' SPA

AZENCO

*L'emuzione
hè sempre viva!*

I MUSEI
DI
CORSICA



Création : Gaëtan Laroche/Photo : MALA © CdC

LE RÉSEAU DES
MUSÉES DE CORSE
VOUS INVITE À

AIACCIU | ALERIA | BASTIA | CAURIA
CORTI | CUCURUZZU | MERUSAGLIA | LIVIA
LUCCIANA | SARTÈ

CULLETTMITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÀ DE CORSE

www.isula.corsica/musees